

n° 962 - 17/01/1931

ABONNEMENTS :

et Colonies 24 fr. par an.
r 40 fr. —

CHÈQUES POSTAUX : 441-20 Paris

Le Prix Anne Murray Dike

Samedi dernier, sous la présidence de la marquise de Ganay, la commission chargée de décerner le prix Anne Murray Dike s'est réunie au ministère de la Santé Publique et après avoir entendu le très remarquable rapport de Mme Droz et la lecture des travaux retenus par la commission, elle a décidé d'accorder le prix de 5.000 fr. à Mlle Céline Lhotte, visiteuse de l'Enfance, au Havre.

Le sujet du concours était une Monographie sociale. Il s'agissait en fait pour les assistantes sociales qui désiraient prendre part au concours de prendre parmi leurs fiches un cas type montrant quel était le rôle de l'assistante et quelles répercussions pouvaient avoir leur travail sur les destinées d'une famille. Quatre monographies furent retenues par la Commission et à côté de la lauréate, nous pouvons citer le travail tout à fait remarquable fait par Mlle Marie-Louise André, assistante de l'Enfance et Danger Moral qui sut montrer avec un esprit de méthode remarquable, comment une bonne assistante sociale doit procéder pour aider une famille physiologiquement tarée. Il ne s'agit pas, en effet, de faire seulement quelques vagues visites et de donner quelques excellents conseils, mais de connaître les antécédents de la famille visitée et de la suivre de très près pour pouvoir faire œuvre utile.

Le travail de Mlle Céline Lhotte et celui de Mlle Marie-Louise André, que nous souhaiterions voir publier, seront un encouragement pour les travailleuses sociales qui ont parfois une bien dure tâche à remplir pour tirer d'affaire des familles durement éprouvées par les tares congénitales et les difficultés de la vie.

Deux autres mentions furent accordées à Mlle Bourguignon, assistante sociale à Rouen, et à Mme Launay, visiteuse de l'œuvre du Moulin-Vert.

Le prix Anne Murray Dike sera remis officiellement à Mlle Céline Lhotte dans une réunion ouverte au public, qui aura lieu le dimanche 25 janvier, à 17 h. 30, 15, rue de Bellechasse. La marquise de Ganay, Mme Droz, Mlle Delagrange et M. Georges Risler, membre de l'Institut, prendront la parole à cette réunion à laquelle nous convions instamment toutes nos lectrices qui s'intéressent au travail social.

On donnera également ce jour-là le texte du sujet choisi pour le concours de 1931. Le but de la fondation a été d'appeler l'attention publique sur le travail social et ces premiers résultats prouvent qu'on y a déjà parfaitement réussi.

G. B.